

EVALUATION DU CIRCUIT DMS/DMI : REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

A. MEROU¹, V. PIOUS¹

¹Service Pharmacie, Hôpitaux du Bassin de Thou, Sète, France

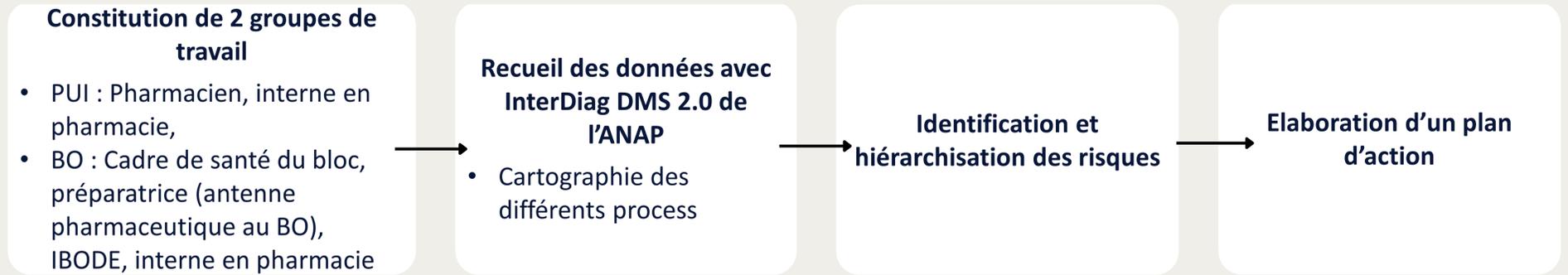
INTRODUCTION

Suite à l'arrêté du 8 septembre 2021 relatif au management de la qualité du circuit des DMI dans les ES, l'équipe pharmaceutique a réalisé une cartographie des risques concernant le circuit des DMS/DMI au sein de la PUI et au bloc opératoire (BO) afin de situer l'établissement par rapport à sa maîtrise des risques actuelle. Une précédente cartographie (ayant eu lieu en 2018) avait déjà fait l'objet d'actions correctrices, notamment la rédaction et mise à jour des procédures.



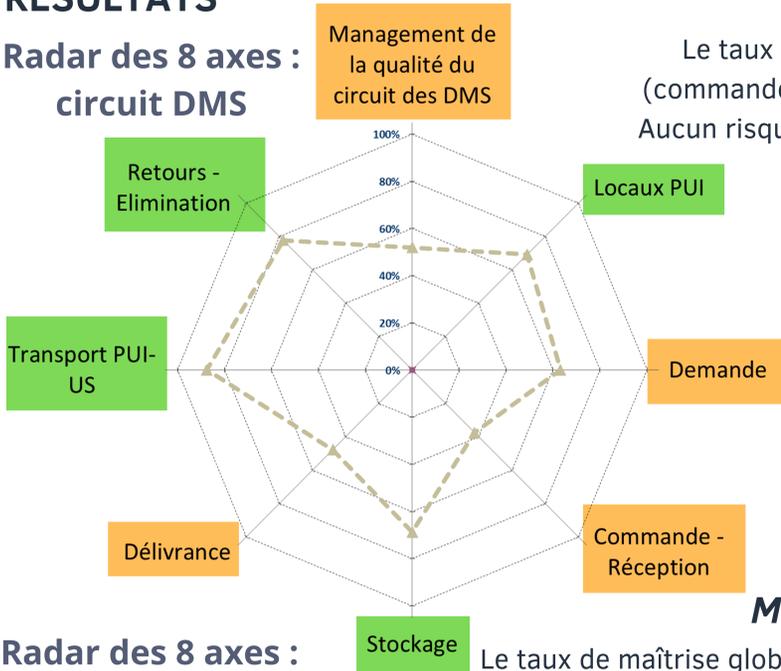
- Objectifs de l'étude :
- ❶ Evaluer le niveau de sécurisation du circuit
 - ❷ Etablir un plan d'action
 - ❸ Trouver des axes d'amélioration

MATERIELS ET METHODES



RÉSULTATS

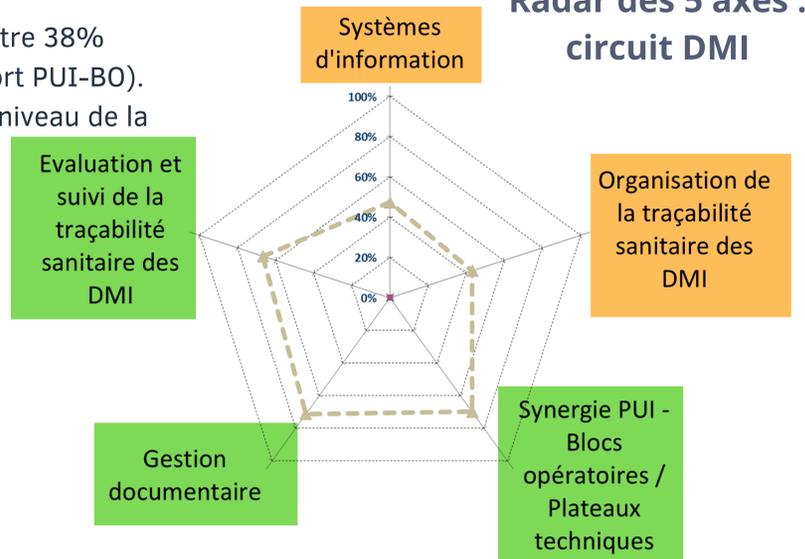
Radar des 8 axes : circuit DMS



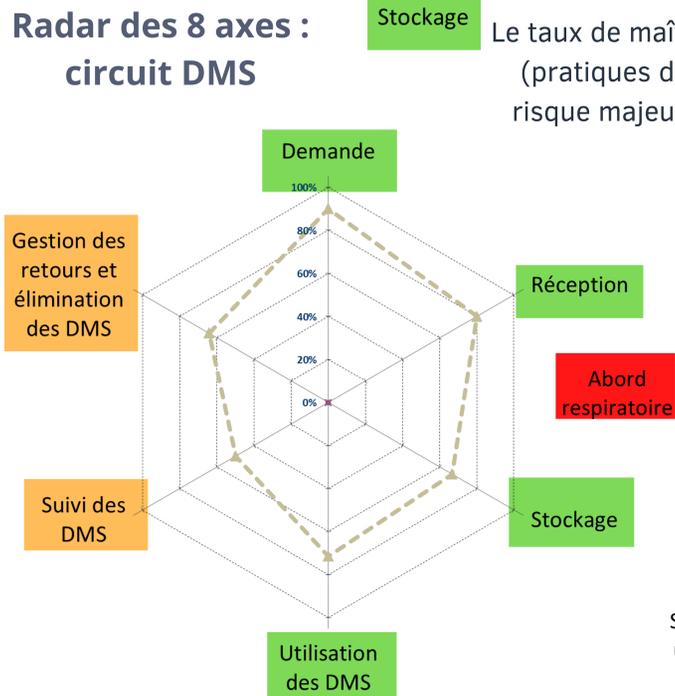
MODULE PUI

Le taux de maîtrise globale évolue entre 38% (commande/réception) et 88% (transport PUI-BO). Aucun risque majeur n'a été identifié au niveau de la PUI.

Radar des 5 axes : circuit DMI



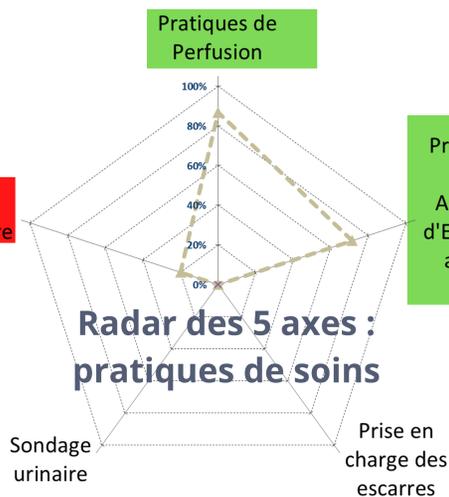
Radar des 8 axes : circuit DMS



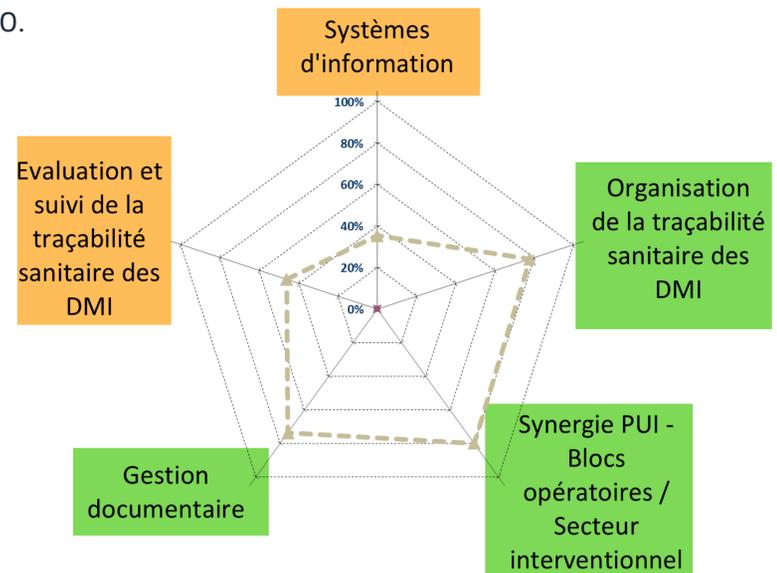
MODULE BLOC OPERATOIRE

Le taux de maîtrise globale des risques évolue entre 20% (abord respiratoire) et 87% (pratiques de perfusion). Le circuit des DMS de l'abord respiratoire représente un risque majeur. Le sondage urinaire et la prise en charge des escarres n'ont pas été évalués car non applicables au BO.

Radar des 5 axes : pratiques de soins



Radar des 5 axes : circuit DMI



DISCUSSION / CONCLUSION

L'élaboration du plan d'action a permis de définir des axes d'amélioration pour 70 items au niveau de la PUI et pour 50 items au niveau du BO. Devant ce nombre important d'actions à mettre en place, l'équipe pharmaceutique privilégie les risques les plus critiques. Ceux ayant besoin d'un axe d'amélioration moindre seront étudiés par la suite. Cette auto-évaluation a donc permis l'identification des actions prioritaires à mettre en place. Il s'agit essentiellement de diffuser les procédures au sein des services utilisateurs, et d'harmoniser les pratiques de soins à travers la rédaction des fiches de bon usage. De plus, la future informatisation du circuit devrait permettre la réduction de certains des risques identifiés (traçabilité DMS/DMI, collaboration plus facile entre les différents acteurs...). De prochaines cartographies seront élargies aux différents services de soins.